



Le mois d'Avril du CAV

publié le 01/05/2022 - mis à jour le 02/05/2022

Le mois d'avril a été marqué par plusieurs évènements pour l'option et la spécialité CAV du lycée.

► Cela a démarré le 3 avril lors des Foulées Loudunaises où Juliette Dupuis, Paul Chavet, Antoine Blanchet (élèves de Term CAV), Elisa Samson, Luce Crémades, Camille Taulelle, Quentin Rochoux et Romane Coupaye (élèves de 1ères CAV) accompagnés et encadrés par Nathalie Legeard, ont participé à la captation de cet évènement. Ils ont été assistés par la société DPC live qui avait formé au préalable les élèves le jeudi 24 mars après midi au lycée. Cela a permis à ces volontaires de parfaire leur expérience dans un autre exercice audiovisuel : le travail de captation avec un car régie.



► Suivi par une sortie à l'Espace Mendès France de Poitiers le 6 avril accompagnés par Mme Jouteux, M Ouvrard, Mme Legeard et Mme Guillot, les élèves de 1ères et terminales spé et option CAV ont assisté le matin à une présentation par Patrick Tréguer directeur du lieu multiple, partenaire culturel du CAV, à une conférence : "culture et culture scientifique dans un centre de culture scientifique : quels projets ? Quelles finalités ? ", suivi par une présentation d'un projet artistique avec un scientifique/ artiste Baudouin Saintyves physicien, ingénieur et artiste multimédia. Actuellement en résidence à l'École de l'Institut d'art de Chicago et membre du personnel scientifique et artiste invité à l'Université de Chicago (Jaeger Lab). Il étudie comment la physique explique les modèles d'auto-organisation dans la nature par la mécanique des fluides, la physique statistique et la science des matériaux, développe de nouveaux principes robotiques basés sur ces connaissances. Dans son travail de performance, Baudouin explore un processus artistique qui met en évidence un lien dans l'émergence des formes naturelles et créatives, dans des récits audiovisuels immersifs, avec des projections en temps réel d'expériences de physique. L'après midi, les élèves ont assisté au spectacle *Pendant que je regardais les nuages dériver, la nuit est venue* par la compagnie *le Poulpe électrique*. Il s'agissait d'un Théâtre physique avec des objets poétiques. Dans un futur possible, où tout ce que nous tenons pour acquis n'existe plus, un robot bricolé rassemble ses mémoires presque effacées et convoque des fantômes du monde d'avant. Ce spectacle poétique, sombre et drôle, esquisse une mythologie qui évoque les conséquences de nos modes de vie sur notre planète. Les élèves ont pu s'entretenir ensuite avec les artistes leur permettant de découvrir de nouvelles pistes en matière de métiers liés à l'audiovisuel.

Pour en savoir plus sur cette journée <https://lieumultiple.org/46522/jour...>



► Enfin, du 11 au 15 avril, tous les élèves du lycée ont pu assister à au moins une séance de cinéma en lien avec la solidarité et la tolérance au cinéma le Cornay. Les élèves de CAV ont pu ainsi découvrir les films *La Terre des Hommes* de Naël Marandin, *Ibrahim* de Samir Guesmi et *Olga* de Elie Grappe avec à chaque fois une rencontre avec les réalisateurs ou acteurs du film. Cela leur a permis d'en apprendre davantage sur les parcours et

l'expérience de ces professionnels du cinéma et notamment lors de la master class animée par Samir Guesmi au cinéma Le Cornay le mercredi 13 avril après midi. Des élèves de terminales avaient réalisé une bande annonce pour présenter le festival. Le vendredi, lors de la séance dédiée au film d'animation *Calamity* de Rémi Chayé, 3 séquences animées, réalisées par des élèves de terminales et premières dans le cadre des interventions menées au lycée dans les cours de pratique par Amandine Alamichel et Alexis Blithikiotis, ont été projetées. Ce fut l'occasion pour le public scolaire et loudunais de découvrir le travail réalisé en cours de CAV.

Pour plus de photos

<https://photos.google.com/share/AF1...>



Un mois riche en expériences et découvertes.



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.